



**FORMATION @
DISTANCE &
PRÉSENTIEL**

Durée
1 jour (7h)

Tarif
590€ HT

Effectif
8 participants

Intervenants
Joséphine Taïeb

Dates
10 mars 2027 @ GHS
17 juin @ DISTANCE
27 novembre @ GHS

Horaires
9H30 - 13H et 14H - 17H30

N° d'agrément
11753874875

Pour accéder au catalogue,
scannez ce QR code



4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

BIEN COMPRENDRE LA CCNSVP

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous appliquez la CCN des entreprises du secteur privé du spectacle vivant (3090) et vous avez du mal à trouver des réponses à vos questions
- ✓ Vous souhaitez connaître les particularités de la CCN au regard du Code du travail
- ✓ Vous vous interrogez sur des points peu explicites de la convention et souhaitez savoir comment les interpréter
- ✓ Vous souhaitez sécuriser vos pratiques contractuelles et de paie au regard de la CCN.

OBJECTIFS

- ✓ Se repérer dans le texte de la CCN et comprendre l'articulation intermittent/CDDU
- ✓ Savoir rédiger et vérifier un contrat, et lire une fiche de paie du spectacle vivant
- ✓ Maîtriser les règles clés de la CCN 3090 (classification, salaires, temps de travail, etc.)
- ✓ Identifier ses obligations et les bons interlocuteurs en cas de doute ou de litige

PLAN DE FORMATION

Introduction à la vie d'une convention collective.

- ✓ Articulation avec le Code du travail
- ✓ Hiérarchie des normes
- ✓ Révisions et avenants

Le statut d'intermittent du spectacle

- ✓ Panorama du CDDU...
- ✓ ... des annexes 8/10 de l'assurance chômage
- ✓ ... et de la logique du cachet

La convention collective 3090 : champ d'application et classification

- ✓ Grille de classification des emplois techniques et artistiques,
- ✓ Cas pratique : exercice de positionnement à partir de fiches de poste

Les contrats de travail autorisés par la CCN 3090

- ✓ CDDU, CDI intermittent, CDI
- ✓ Mentions obligatoires ; date de fin de contrat
- ✓ Analyse collective d'un contrat type, rupture anticipée

Organisation et temps de travail

- ✓ Durées maximales

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques

PUBLIC

- ✓ Producteurs, exploitants de salles et personnel en charge de la contractualisation et/ou de la gestion des paies

- ✓ Temps de repos, aménagement du temps de travail, montage/démontage
- ✓ Heures supplémentaires

Rémunération et défraiements

- ✓ Salaires minima de la CCN 3090
- ✓ Lecture d'un bulletin de paie, défraiements (transport, repas, hébergement)

Primes et indemnités

- ✓ Chemin de réflexion : l'application conventionnelle au regard des limites d'exonération URSSAF et saisie de paie

Santé, sécurité et VHSS : les obligations de l'employeur

- ✓ Obligations de prévention
- ✓ Dispositif VHSS et rôle du référent

Droits, recours et interlocuteurs

- ✓ Formation professionnelle (Afdas)
- ✓ Recours en cas de litige)

Attention cette formation n'a pas vocation à traiter tous les points de la CCN 3090, ni à donner une réponse à tous les sujets. Elle ne dispense pas d'une consultation pour des situations particulières ou des points qui demandent interprétation.

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : Quizz, QCM pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud.

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM